



Journal municipal



**Nous vous invitons aux vœux de la municipalité
le samedi 5 janvier 2019 à 18h à la salle des fêtes.**



Chères lectrices, chers lecteurs, vous avez dans les mains, la 5ème édition du « Chavannes Info » de la mandature 2014-2020. Nous l'éditions à l'occasion du changement d'année.

Ce bulletin d'information vient en complément des comptes rendus des activités du conseil municipal (mois de mai à décembre 2018 joints à ce bulletin). Il nous permet de vous tenir au courant de nos projets, des réalisations, des dates importantes qui ont ou vont marquer la vie de votre village. Il rassemble aussi des informations générales, un calendrier des principales manifestations municipales et associatives de l'année à venir ainsi qu'une page pratique.

Dans les pages thématiques, nous avons choisi, cette année, de vous parler de notre communauté d'Agglomération Arche Agglo à laquelle nous appartenons depuis le 1er janvier 2017.

Bonne lecture à tous !

Fermeture de la mairie :

du vendredi 21 décembre à 17h00 au vendredi 28 décembre à 13h30,
puis du samedi 29 décembre à 12h00 au vendredi 4 janvier à 13h30.

Sommaire

- 2 - Éditorial
- 3 - Réalisations communales en 2018
- 4 - Projets 2019
- 5 - État-Civil
- 6 - 8 - L'intercommunalité
- 9 - Environnement
- 10 - 11 - Vie associative & Animations
- 12 - Manifestations 2019
- 13 - 14 - Infos pratiques (à découper)

© Chavannes Info 2019 ©

Mairie de Chavannes (26260) Tél : 04 75 45 17 12

Email : mairie.chavannes@wanadoo.fr

Site internet : www.chavannes-drome.fr

Janvier : Fin des travaux de la rue de la salle des fêtes



Avril : - Matinée citoyenne d'entretien du site de l'étang du Mouchet

- Mise à disposition d'un terrain agricole à Arche Agglo pour permettre la renaturation de la Veauene
- Fin des travaux d'aménagement du bas de la rue de l'église



Le 10 juin : 4ème fête des voisins avec accueil des nouveaux arrivants

Juillet : - Acquisition du terrain face à l'église
- Approbation du PLU modifié n°2

Septembre : - Retour à la semaine scolaire sur 4 jours et arrêt des activités péri-éducatives (TAP)
- Les communes de Bren, Marsaz, Chavannes, reprennent la gestion des cantines et garderies

Octobre : Installation de 7 urnes cinéraires dans la partie basse du cimetière



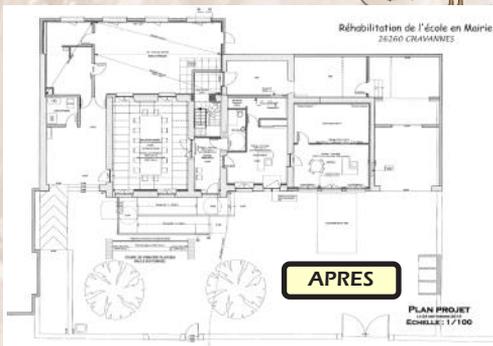
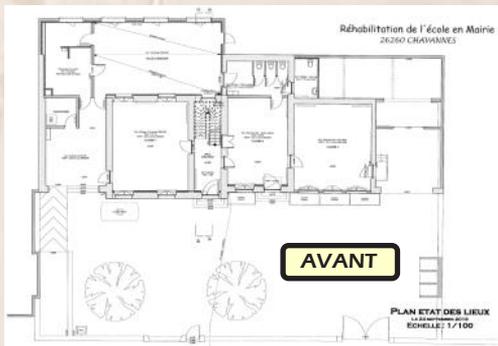
Novembre, décembre : Aménagement d'un nouveau lit pour la Veauene à l'ouest de l'étang du Mouchet, rénovation de l'exutoire sur le canal du moulin, création d'une passe à poissons et changement du système de vidange de l'étang.

(travaux réalisés par Arche Agglo)

Novembre : Remise de 12 cocardes tricolores aux familles endeuillées lors des 2 conflits mondiaux



- Aménagement de la mairie et de la bibliothèque communale dans l'ancienne école (début 2019).



- Isolation du logement communal au-dessus de l'ancienne école.
- Rénovation intérieure de l'église avec mise en valeur des peintures historiques.
- Renforcement du réseau électrique pour alimenter la parcelle à l'Est de l'ancienne école.
- Fin des travaux d'aménagement de la rue de l'église (début 2019).



- Arrivée de la fibre optique à domicile (Arche Agglo).
- Rénovation d'une partie de la chaussée de la route du Bois de l'Âne.
- Réalisation de la voirie d'accès à la zone d'activité de Conring.



MARCEL Alice	3 janvier
DA SILVA MENDES Lino	8 janvier
MORRO Angèle	6 février
BISCIONE Victoire	19 mars
RIAILLE Robin	10 mai
CHEVAL Léandre	16 juin
DUMAS Alix	16 octobre

Naissances

3 familles n'ont pas souhaité communiquer le nom.

Mariage

Mme SCOMMEGNA Virginie et M. FERRIER Charles 7 juillet

PALUÉ Marie-Thérèse, née PATENNE	04 janvier
PERROCHET Christian	27 janvier
ASTIER Elise	17 mars
ABISSET Jeanne, née MARION	07 juillet
TURC Renée, née BOUVET	09 juillet
CHIRON Huguette	22 août
GUICHARD Maurice	07 novembre

Décès

Nouveaux habitants

- M. Yann Vallos, 28B place de la Fontaine
- Mmes M. Fay et S. Badin, 66 rue de l'ancienne école
- M. Olivier Barret et Mme Mathilde Barbier, 50 rue de l'ancienne école
- M. et Mme Jonathan Minodier, 23 impasse des Saveaux
- Mme Marie Baratier et ses enfants, rue de la Mairie
- M. Stéphane Lecat, 522 route du Bois de l'Âne
- Mme Chantal Rochebloine, 14 rue de l'ancienne école
- Mme Clara Fontaine et ses enfants, 63 grande rue
- Mme Sandrine Meignein et Stéphane Fetter, 53 route de Tain l'Hermitage
- M. Philippe Deschemaeker et Mme Odile Marion, 78 rue de la salle des fêtes
- M. et Mme Carlos Lopez, 181 route de Clérieux
- M. et Mme Sébastien Detroyat, 312 petite route de Mercuriol
- M. Camille Josset, 47 place de la Mairie
- M. et Mme Pierre Tomczak et leurs enfants, 31 chemin du Mouchet
- M. et Mme Stéphane Saleta, 166C route de Marsaz
- M. Florian Granier, 520 route du Bois de l'Âne
- Mme Margaux Cabon, 87 chemin de l'étang
- Mme Laura Dessimoulie et M. Louis Nicole, 87 chemin de l'étang
- Mme Julie David et M. Thibaud Bérenger, 87 chemin de l'étang

Vous êtes tous invités à la fête
des voisins le 16 juin 2019

La Communauté d'Agglomération Arche Agglo



Fusion de 3 communautés de communes, la communauté de communes Hermitage Tournonais (42.000 habitants), la communauté de communes du pays de Saint Félicien (4.000 habitants) et la communauté de communes du Pays de l'Herbasse (10.000 habitants) à laquelle nous appartenions, la Communauté d'Agglomération Arche Agglo est née le 1er janvier 2017. Elle regroupe 56.000 habitants

répartis dans 41 communes.



La commune la plus peuplée est Tournon sur Rhône 11.000 habitants.

La plus petite commune a moins de 200 habitants.

Le siège d'Arche Agglo est à Mauves. Les locaux administratifs et techniques des 3 anciennes communautés ont été conservés.

Le Conseil d'Agglomération, qui gouverne le territoire, comporte 71 élus communautaires. Les communes de moins de 2.000 habitants ont un seul représentant, cas de Chavannes. Le Président, M. Sausset (Maire de Tournon), et les 15 Vices Présidents, forment l'exécutif. Le Conseil d'Agglo se réunit chaque mois.

Le bureau des Maires, 41 représentants des communes plus l'exécutif, se retrouve régulièrement pour approfondir des questions ayant un impact direct sur chaque commune.

Il y a aussi des commissions thématiques : Aménagement du territoire (représentant communal, David Bernard), Administration (représentant communal, Pascale Bonnet), Espaces Ruraux, Service à la population, Economie (représentant communal, Jacques Pochon), Eau-assainissement-déchets (représentant communal, Damien Bogiraud), Tourisme (représentant communal, Christian Colombet).



220 salariés assurent le fonctionnement des services Aménagement, Economie, Tourisme, Solidarités, Environnement, Technique, Ressources humaines, Finances, Communication et Administration.

Les compétences **obligatoires** de l'Agglo sont :

- Le développement économique : zones d'activités, commerce et tourisme
- L'aménagement de l'espace communautaire : SCOT, Plans locaux d'Urbanisme, mobilité des habitants
- L'équilibre social de l'habitat : PLH, politique logement, aide aux logements sociaux, réserves foncières
- La politique de la ville : Contrat de ville
- La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations : aménagement de bassin de rétention, entretien et aménagement des cours d'eau, défense contre les inondations, protection des rivières et des zones humides, protection et surveillance de la ressource en eau
- La collecte et le traitement des déchets ménagers
- L'aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage (Tournon)



Les compétences **optionnelles** prises par l'Agglo :

- Les voiries d'intérêt communautaire
- La protection de l'environnement : pollution de l'air, nuisances sonores, maîtrise de l'énergie
- Les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- L'action sociale communautaire



Les compétences **facultatives** prises par l'Agglo :

- La fibre
- L'assainissement non collectif (SPANC)
- Le développement touristique : Domaine de Champos, soutien au Chemin de Fer du Vivarais, soutien à l'Ardéchoise, sentiers de randonnée dont la ViaRhôna
- Le développement culturel : Ecole de Musique de Saint Donat, centre multi-média...
- La politique sportive
- L'emploi des jeunes
- L'apprentissage de la natation pour les écoles
- La gestion d'équipements publics communautaires : Linaé, Espace des Colines, L'Hôtel Le Félicien, des gares du chemin de fer du Vivarais, city stades, maison des vins, etc...
- La cession de terrains permettant la construction d'équipements publics
- Des services aux communes : instruction des actes d'urbanisme...

Au 1er janvier 2020, la compétence « Eau pluviales et Assainissement » sera transférée à l'Agglomération. Les réseaux de collecte des eaux pluviales et des eaux usées et la station d'épuration intercommunale seront gérés par l'Agglo.

Ce n'est pas une bonne nouvelle pour la commune qui perdra une compétence importante qu'elle gérait efficacement et qui engendrera probablement des hausses de facturation pour les abonnés.

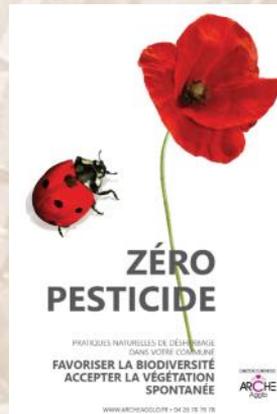
TRAIN
DE L'ARDECHE

LE MASTROU



La protection de l'environnement à Chavannes

La réglementation change et interdit l'usage des produits phytosanitaires dans l'espace public. Ainsi, la commune a depuis des années engagé une démarche de diminution de la consommation de ces derniers. La dernière évolution est l'arrêt du désherbant sur les allées du cimetière. La volonté est de bannir toute utilisation de produit phytosanitaire. Cette démarche n'est pas propre à notre commune car elle est soutenue par ARCHE Agglo sur l'ensemble de son territoire.



Pourquoi ?

- Diminuer la contamination de l'eau due au ruissellement sur les zones recevant des herbicides
- Protéger le personnel chargé de l'entretien, les enfants et les riverains des risques engendrés par l'utilisation des pesticides.
- Anticiper la fin de l'utilisation de ces produits (pourtant si pratiques et efficaces) mais trop nocifs pour la nature, pour vous et pour les générations futures.



La protection de la nature et de l'environnement est l'affaire de tous. Changer de mentalité n'est pas évident, mais si l'on veut que nos enfants, petits-enfants aient une chance de rencontrer les animaux, les fleurs qui nous entourent, revoir des papillons, il faut oeuvrer ensemble pour la protéger et nous protéger.

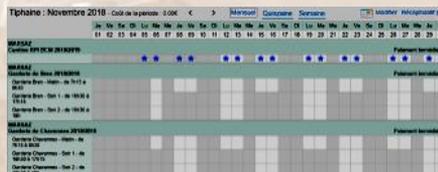
Cantine-Garderie

L'association Cantine Garderie a mis fin à ses activités à la fin de cette année. Les 3 communes du RPI remercient les présidents et les membres qui se sont succédés et ont permis la gestion de cette activité.

Ainsi, un comité regroupant 2 à 3 élus par commune travaille sur ce sujet depuis décembre 2017.

Depuis la rentrée de septembre, le système commun de gestion de la cantine et de la garderie est en place sur les trois municipalités.

Les parents réservent la cantine et la garderie via le logiciel du Syndicat Mixte des Inforoutes. Ces inscriptions se font en prépaiement par carte bancaire. Le paiement en ligne s'effectue par une connexion sécurisée. Les familles accèdent à leur portail par l'intermédiaire d'un identifiant unique et d'un mot de passe. Chaque famille peut réserver pour plusieurs jours, semaines ou mois.



Les Bleuets



Petite information par rapport à la serre à pétanque rénovée :

Détériorée par des incivilités et manque d'occupation de certains jeunes, la serre à pétanque a été remise en état par des seniors du Club des Bleuets.

En espérant qu'elle reste en bon état et propre pendant un long moment, cette serre est libre d'accès et permet de jouer aux boules.

Respectez ce lieu.

La Bibliothèque

Les bénévoles de la bibliothèque recherchent activement des personnes pour renforcer l'équipe.

Nouveaux horaires : le mardi, de 16h à 18h
le samedi, de 10h à 12h



La Chasse

Cette année l'association Communale de Chasse a renouvelé l'ensemble de son bureau. Aujourd'hui elle compte environ 20 chasseurs. Des événements seront proposés courant de l'année par l'association. Cette année déjà, une première réussite pour ce nouveau bureau avec une matinée boudin qui a eu lieu courant novembre.

Le nouveau bureau :

- M. Jean-Guy Dreveton, président
- M. Bernard Perrier, vice-président
- M. Christophe Penel, trésorier
- M. Eric Durand, secrétaire
- M. Dominique Courtial
- M. Franck Reynaud



Sports et Loisirs

L'association Sports et Loisirs a mis en place cette année ses événements traditionnels comme la matinée boudin, la fête au village avec toujours le même succès.

Une cinquantaine de personnes ont bravé la pluie pour venir vivre la troisième édition d'Halloween « Halloween fait son cinéma ». Nous avons encore eu de fameux artistes cette année grâce aux dessins des trois écoles du RPI.



De nouvelles activités ont vu le jour :

- La soirée pizza concert, où un camion «pizza» est venu s'installer dans la cour de la salle des fêtes.
- L'association a participé à l'inter villages organisé par Chantemerle-les-Blés : des jeux qui opposent les habitants de deux villages dans la bonne humeur.

Nous souhaitons faire évoluer la fête au village et nous avons besoin de l'avis des habitants pour mettre en place un nouveau concept...

La Marelle



La Marelle se bouge !!!

Les manifestations ont été nombreuses et réparties sur les trois communes. Chavannes a accueilli le carnaval. A cette occasion, le Carmentran qui avait passé l'année dans la cour de l'école de Bren a été brûlé devant de nombreux enfants et parents déguisés.

Ensuite, c'est à Marsaz que s'est déroulé le traditionnel vide grenier. Malheureusement, une invitée surprise, la pluie a perturbé cette journée. Les vendeurs et badauds n'ont pas été nombreux.

Enfin, début juillet, la fête de l'école s'est déroulée à Bren. Près de 200 personnes se sont retrouvées à cette occasion, qui devient l'évènement incontournable du début d'été.

Chants, danses et remise des calculatrices se sont enchaînés pour le plaisir des enfants et la fierté des parents. Apéritif et paëlla géante ont conclu cette belle journée.

Le nouveau bureau de la Marelle vous donne rendez-vous pour ces trois événements en 2019 sans oublier la vente des galettes, de fleurs et le marché de Noël.

Amicale Boules Chavannes

Qualifications pour les championnats de France :

Barbara ARDAIN et Florence PERROTON
(accompagnées de Bernadette BALLOT de Charmes)
en doublette à Chalamont - 8ème de Finale.

Florence PERROTON en simple à Dardilly.



- 
- 5 janvier : Voeux du conseil municipal à 18h.
- 5 janvier : Vente des galettes des rois de la Marelle (Amicale des Parents d'élèves du RPI).
- 15 janvier : Assemblée générale et brioches des rois du club des Bleuets.
- 27 janvier : Matinée "boudin" de l'association Sports et Loisirs.
- 24 février : Spectacle Péricard à L'Espace des Collines Saint Donat. (association Sports et Loisirs).
- 9 mars : Carnaval des écoles organisé par la Marelle. A Chavannes, venez tous déguisés pour défiler.
- 12 mars : Repas « Choucroute » : Club des Bleuets.
- En avril : Vide Grenier à Marsaz organisé par la Marelle.
- 6 avril : Matinée citoyenne d'entretien à l'étang du Mouchet
- 6 avril : Challenge Pozin (doublettes): Amicale Boule.
- 21 mai : Concours de pétanque et de « coinche » des Bleuets.
- 23-24 mai : Vente de fleurs organisée par La Marelle.
- 25 mai : Inter villages Chavannes-Marsaz & Chantemerle les Blés. (association Sports et Loisirs).
- 30 mai : Concours mixte (quadrettes) : Amicale Boule.
- 15 juin : Soirée concert « Johnny » interprété par Samly. (association Sports et Loisirs).
- 16 juin : Fête des voisins, organisée par la commune.
- 28 juin : Fête des écoles.
- 29 juin : Challenge Colombet (doublettes) : Amicale Boule.
- 16 juillet : Pique-nique des Bleuets.
- 24 -25 août : Fête du village organisée par l'association Sports et Loisirs.
- 26 août : Concours de la Fête du village (doublettes) : Amicale Boule.
- 3 septembre : interclubs des Bleuets.
- 1^{er} octobre : Repas « anniversaires » des Bleuets.
- 11 novembre : Commémoration du 11 novembre.
Repas des anciens offert par la commune.
- En décembre : Marché de Noël organisé par La Marelle.
- 5 décembre : Concours de coinche à St Donat : Club des Bleuets.
- 10 décembre : Repas fin d'année du Club des Bleuets.
- 17 décembre : Bûche de Noël du Club des Bleuets.

Ce numéro a été réalisé par les membres de la commission « communication », commission extra municipale composée de Eliane De Lazzer, Bernadette Guichard, Jacques Pochon, David Bernard, Guillaume Tattu et Stéphane Gonthier. Un grand merci à Stéphane pour la mise en page et réalisation technique, ainsi qu'à toutes les personnes qui nous ont apporté des informations.

INFOS PRATIQUES 2019



Mairie et agence postale communale :

Ouverture au public, les mardis, mercredis et vendredis de 13h30 à 17h, le samedi de 9h à 12h.
Tél.: 04.75.45.17.12; Courriel: mairie.chavannes@wanadoo.fr
Site internet : www.chavannes-drome.fr
Horaire de relevé de la boîte aux lettres : du lundi au samedi, 8h.
Réunion du Conseil Municipal, le 3ème jeudi de chaque mois, séance publique.
Permanence du Maire: sur rendez-vous, les mercredis de 13h30 à 14h30 et les samedis de 8h30 à 9h30.

Centre des impôts de Romans Nord:

Quai Sainte Claire 26103 Romans cedex
Tél.: 04.75.05.80.32; Accueil: tous les jours de 8h30 à 12h –13h30 à 16h.

Service des eaux:

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Veauane, 854, route du Bois de l'Ane, 26260 Chavannes
Tél.: 04.75.45.11.48

ERDF Distribution Drôme Ardèche:

24, avenue de la Marne 26000 Valence
Raccordement au réseau électricité: 08 10 47 69 34

Bibliothèque:

Au-dessus de la salle des fêtes. les mardis de 16h à 18h et les samedis de 10h à 12h, fermée au mois d'août. Adhésion individuelle: 5 €, gratuit jusqu'à 18 ans.

Aide Sociale: Contacter la Mairie.

Assistante Sociale:

Centre médico-social de Saint Donat, 2 impasse des Jardins, 26260 Saint Donat/ Herbasse
Tél.: 04.75.45.10.20

Déchetterie du Pays de l'Herbasse:

Zone artisanale 26260 Saint Donat /Herbasse
Ouverture aux particuliers: une carte d'accès est à retirer en Mairie.
Ouverture aux professionnels, contacter la CCPH.
Horaires d'ouverture: Lundi au Samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00





INFOS PRATIQUES 2019

Bennes de tri sélectif et ordures ménagères non recyclables à Chavannes :

Salle des fêtes : verre, papiers, cartons, corps creux, ordures ménagères

Pont du TGV : verre, papiers, cartons, corps creux, vêtements, ordures ménagères

Route de Chantemerle : verre, papiers, cartons, corps creux, ordures ménagères

Associations :

Boules, Président: M. Guy ARDAIN (06.41.56.74.17)

Chasse, Président: M. Jean-Guy DREVETON (06.01.88.05.85)

Club du 3^{me} âge Les Bleuets, Présidente : Mme Nicole BEGOT (04.75.71.40.04)

Sports et Loisirs, Président: M. Henri GAGOUD (06.88.84.25.20)

Association intercommunale Bren, Marsaz, Chavannes :

La Marelle, amicale des parents d'élèves, Président : M. Julien HERBLOT (Chavannes)

Assistants Maternels :

Pour tout renseignement, consulter le Relais des Assistants Maternels du Pays de l'Herbasse de l'antenne Mercurol-Veaunes : 04.26.78.57.30

Etablissement Multi Accueil Petite Enfance «Les Lutins»:

Les Balmes, 26260 Saint Donat Tél.: 04.75.45.01.15

Artisans, commerces, services:

Bar Restaurant Dancing : «Klub 80» (04.75.45.77.08)

Coiffeuse à domicile : Mme Véronique REBOULET (06.21.27.25.50)

Concept'Air Animation: M. Mickaël ROLLET (06.18.16.56.81)

Electricité: M. Morgan CANDILLON (04.75.45.16.42)

Maçonnerie: M. Norbert NICOULEAU (04.75.45.29.48)

Peinture, décoration : Créa Décor, M. Fabien HERINO (06.81.63.21.08)

Plomberie, sanitaire, chauffage... : Brun'eau (06.95.41.71.91)

Ramonage: M. Daniel HILARION (04.75.45.22.18)

Renforcement musculaire: Loïc BRUN (06.89.13.29.63)

Sono Laser et son : M. Jean-Guy DREVETON (06 01 88 05 85)

Vin IGP bio, jus de fruits : Domaine des Collines Mme Christine POCHON (06.70.56.52.05)

Info dons du sang 2019:

Pour les dates et lieux sur l'année 2019 consulter le site du don du sang :

<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>

